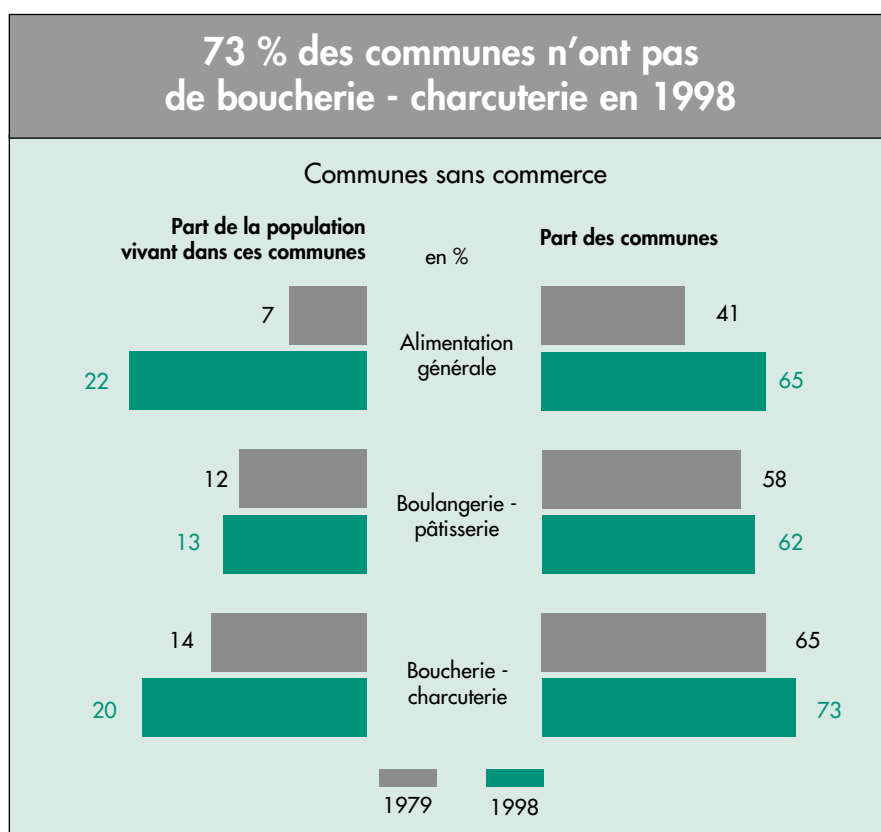


Inventaire communal 1998

Plus d'une commune sur deux sans commerce de proximité

Près de 20 000 communes ne disposent, en 1998, d'aucun commerce de proximité. Mais la plupart sont approvisionnées par des services de remplacement. Les dessertes en pain et en produits surgelés sont les mieux assurées. Les fournitures de viande et surtout de produits d'épicerie sont moins courantes. Les services de remplacement se raréfient surtout dans les communes qui n'ont jamais eu de commerce ou qui l'ont perdu depuis longtemps.

■ Près de vingt mille communes, soit une sur deux, ne possèdent aucun commerce de proximité en 1998. Trois sur cinq n'ont pas d'épicerie ni de boulangerie et près de trois sur quatre n'ont pas de boucherie. Le commerce de produits surgelés, plus récent, est absent dans 90 % des cas. Le nombre de communes sans commerce ne cesse de s'accroître depuis une vingtaine d'années. Elles étaient certes nombreuses en 1979 et 1988 à n'avoir aucun équipement. Mais devant le rythme de disparition des commerçants qui s'accélère au fil des ans, nombre de communes ont perdu au moins un point de vente pendant ces dix-neuf années. Le recul est particulièrement marqué pour l'épicerie, fortement concurrencée par les grandes surfaces. Près de 15 000 communes en étaient privées en 1979, elles sont 23 600 en 1998. La boucherie, moins présente en 1979, régresse moins vite. La boulangerie

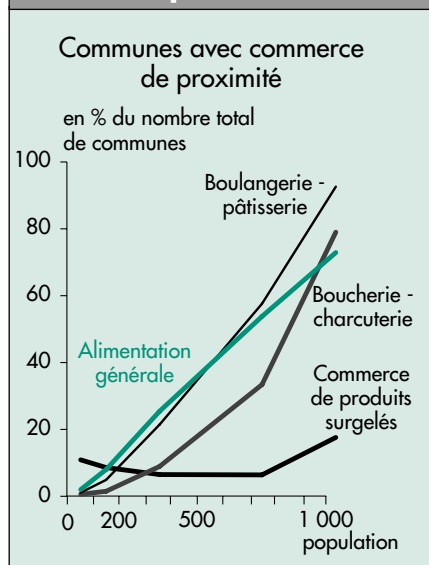


Sources : Sceaes, Insee - Inventaires communaux de 1979 et 1998

résiste le mieux, bien que les pertes s'accroissent aussi : 22 500 communes en sont dépourvues en 1998 contre 20 600 en 1979. Tous les départements, et plus encore ceux de l'Ouest, sont affectés par les disparitions des épicerie et des boucheries. En Bretagne, le nombre de communes sans épicerie a été multiplié par plus de quatre entre 1979 et 1998, celui des communes sans boucherie par plus de deux. En revanche, des boulangeries apparaissent en 1998 dans des communes qui n'étaient pas équipées en 1979. Le nombre de communes sans boulangerie a ainsi régressé de 30 % en dix-neuf ans dans le Var et de 20 % dans les Bouches-du-Rhône. Ces commerces se raréfient toutefois dans le Centre et l'Ouest : entre 1979 et 1998, le nombre de communes sans boulangerie a augmenté de 32 % dans le Morbihan et de 50 % en Loire-Atlantique.

Rares sont les communes de moins de 200 habitants à disposer, en 1998, d'une boulangerie ou d'une épicerie.

Les plus petites communes n'ont pas de commerce de proximité



Source : Scees, Insee - Inventaire communal de 1998

La chute des épicerie s'accroît

	Nombre de communes	Population des communes ¹ (en millier)
A l i m e n t a t i o n g é n é r a l e		
Sans équipement en 1979	14 867	3 228
Sans équipement en 1988	18 071	7 357
Sans équipement en 1998	23 630	10 850
dont sans équipement en 1979 ni en 1988	14 697	4 018
dont disparition de l'équipement entre 1979 et 1988	3 945	2 129
dont disparition de l'équipement entre 1988 et 1998	4 988	4 703
B o u l a n g e r i e		
-		
p â t i s s e r i e		
Sans équipement en 1979	20 643	5 311
Sans équipement en 1988	21 217	6 297
Sans équipement en 1998	22 462	6 575
dont sans équipement en 1979 ni en 1988	19 979	5 379
dont disparition de l'équipement entre 1979 et 1988	1 026	451
dont disparition de l'équipement entre 1988 et 1998	1 457	745
B o u c h e r i e		
-		

Sources : Scees, Insee - Inventaires communaux de 1979, 1988 et 1998

Pour trouver une boucherie, il faut le plus souvent que la commune compte plus de 500 personnes et plus de 1000 pour les magasins de produits surgelés. Ces seuils étaient plus bas en 1979. La régression des commerces a été particulièrement forte dans les

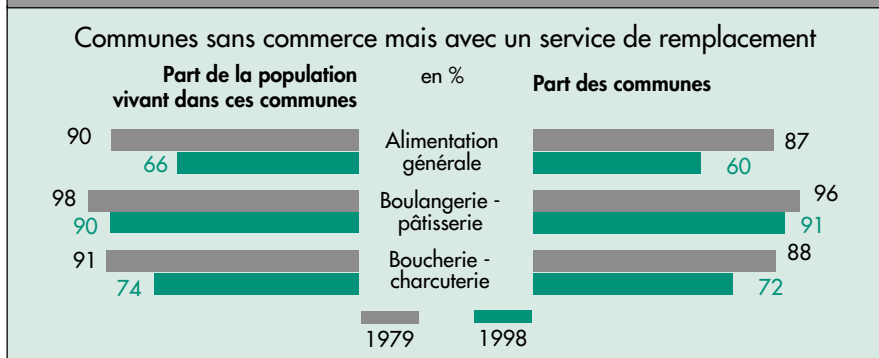
72 % des municipalités. La distribution des produits d'alimentation générale est plus rare puisqu'elle n'est effectuée que dans 60 % des communes sans épicerie. Les ventes « de remplacement » de pain et de viande s'adressent pour l'essentiel aux com-

Un Français sur cinq vit en 1998 dans une commune sans épicerie

communes de 200 à 1000 habitants. Bien que les communes privées de commerces soient de petite taille, plus d'un Français sur cinq vit dans une commune sans épicerie en 1998. Leur nombre a plus que triplé depuis 1979. La grande majorité des communes dépourvues de commerces de proximité est néanmoins approvisionnée par un ou plusieurs services de remplacement : commerce itinérant, marché ou rayon d'une supérette. La desserte en pain est la mieux assurée : 91 % des communes sans boulangerie en bénéficient. La fourniture de produits surgelés, qui concerne 86 % des communes, vient au second rang, devant celle de viande de boucherie ou de charcuterie qui intervient dans

munies de moins de 1000 habitants. Ainsi, 87 % des communes de moins de 100 habitants sans boulangerie sont approvisionnées en pain, et 92 % de celles de 500 à 1000 personnes. Ces ventes sont rares dans les communes de plus de 1000 habitants sauf pour les produits d'épicerie. La fréquence de la desserte en produits surgelés varie peu avec la taille de la commune : elle est souvent assurée par le fabricant lui-même et non pas par un commerçant local. Comme les commerces de proximité, les services de remplacement se raréfient, tout particulièrement pour les produits d'épicerie. Sauf pour le pain, le remplacement disparaîtrait en premier dans les communes qui n'ont jamais

De moins en moins de services de remplacement dans les communes



Sources : Scees, Insee - Inventaires communaux de 1979 et 1998

de produits d'épicerie qui diminue le plus. Dans le Gers, le nombre de communes sans épicerie s'est accru de 8 % entre 1979 et 1998 et celui des communes dotées du service de remplacement correspondant a chuté de 60 %.

Le service itinérant arrive en tête pour la distribution de produits alimentaires dans les communes dépourvues de commerces. En 1998, il dessert plus de 90 % des communes avec service de remplacement pour la viande, le pain et les produits surgelés, et plus de 80 % des communes pour l'alimentation générale. Dans les plus grandes communes, les supérettes ou plus rarement le marché, se substituent ou s'ajoutent au commerce itinérant. Plus des trois quarts des communes de plus de 1000 habitants disposent d'un rayon d'épicerie ou de surgelés dans une supérette. L'existence de trois services est rare et ne concerne que 6 à 8 % des communes de plus de 1000 habitants. Le marché demeure très rare dans les petites communes. Il n'apparaît, de façon marginale, que lorsque la population atteint 500 habitants. Il propose alors surtout des produits d'alimentation générale, mais peu de pain

eu de commerce, puis dans celles qui les ont perdus depuis longtemps. Il résiste mieux quand la perte du commerce est récente. Deux communes sur trois ayant perdu leur épicerie entre 1988 et 1998 ont un service de remplacement, contre 62 % de celles qui l'ont perdue entre 1979 et 1988 et 54 % de celles qui n'en ont jamais

disparaissent de certaines communes, ils peuvent néanmoins devenir plus actifs dans des régions qui perdent nombre d'équipements commerciaux. Entre 1979 et 1998, le nombre de communes où le service de remplacement pallie l'absence de commerce, a augmenté dans l'Ouest et le Centre. Mais pas assez pour compenser la perte des

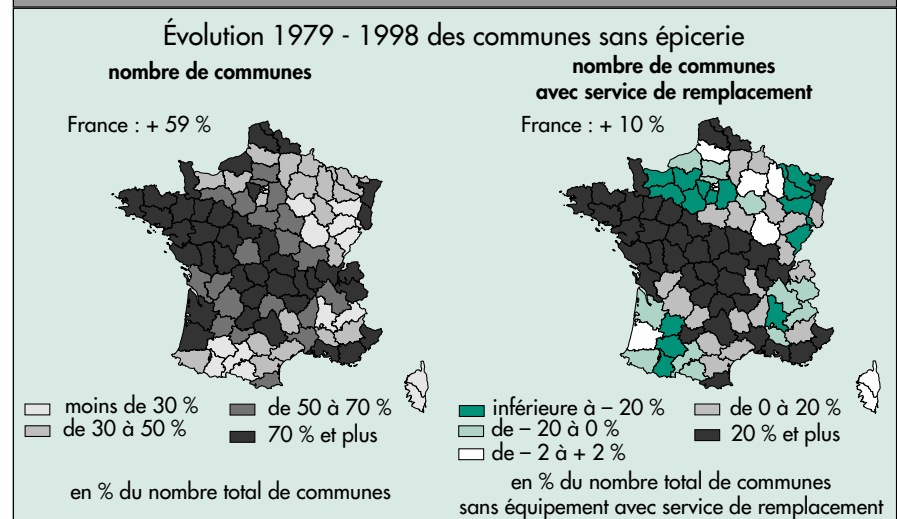
Près de 90 % des communes sans boulangerie sont approvisionnées en pain

eu. De même, près de 80 % des communes ayant perdu leur boucherie disposent d'un service de remplacement, contre 70 % de celles qui n'ont jamais eu ce commerce.

points de vente. En Loire-Atlantique, le nombre de communes sans boulangerie s'est accru de 50 % entre 1979 et 1998. Mais celui des communes où la fourniture du pain est assurée par un service de remplacement, n'a progressé que de 45 %. C'est la fourniture

En 1998, 90 % des habitants des communes sans boulangerie trouvent du pain sur place par l'intermédiaire d'un service de remplacement. Ils sont quatre sur cinq à disposer de produits surgelés sans magasin spécialisé, trois sur quatre pour la viande et deux sur trois pour l'épicerie. L'effectif de la population desservie par un service de remplacement a chuté entre 1979 et 1998. En 1979, les habitants en bénéficiaient d'autant plus souvent que leur commune était grande. Cela reste vrai en 1998 pour les produits d'alimentation générale. Mais la fourniture de pain, comme celle de viande, est moins bien assurée aujourd'hui dans les communes de plus de 1000 habitants que dans les plus petites. Bien que les services de remplacement

L'Ouest et le Massif central les plus touchés par la disparition des épiceries



Sources : Scees, Insee - Inventaires communaux de 1979 et 1998

et de viande. Le marché propose par contre des produits d'épicerie dans un quart des communes de plus de 1 000 habitants.

Depuis 1979, le commerce de remplacement des produits d'épicerie et de la viande se développe dans les supérettes. Cette augmentation touche les communes de plus de 500 habitants et, à un moindre degré, celles de 200 à 500 habitants. Dans les plus petites, au contraire, les supérettes régressent face au service itinérant. L'importance du marché ne se développe que pour les produits d'épicerie. Quant au pain, en l'absence de boulangerie, on le trouve de plus en plus dans les tournées. Sa présence sur les marchés ou dans les supérettes se fait au contraire de plus en plus rare.

Solange Rattin
Scees - Bureau de l'information
statistique

Méthodologie

■ L'inventaire communal de 1998 a été réalisé conjointement par le Scees et l'Insee. Il propose un bilan de la vie locale en repérant les commerces, les services et les équipements à disposition des populations des 36 692 communes françaises.

■ Deux questionnaires ont été mis en place. Le premier est particulièrement adapté aux petites communes. Le second, « urbain », est tronqué de toutes les parties concernant les services et les commerces, la santé et l'enseignement. Il a été adressé à 1 306 communes appartenant à des unités urbaines de plus de 10 000 habitants. Les communes de plus de 30 000 habitants n'ont pas été enquêtées : le nombre des équipements les plus courants a été estimé, et la présence des plus rares a été renseignée à partir des fichiers administratifs disponibles. Les données recueillies ont été retournées aux maires de toutes les communes pour validation.

Directeur de la publication : G. RAULIN
Rédacteur en chef : L. BISAUULT
Composition : Scees (B. POULLETTE)
Impression : Imprimerie Médous - Toulouse
Dépôt légal : À parution
ISSN : 0246-1803

© Agreste 1999

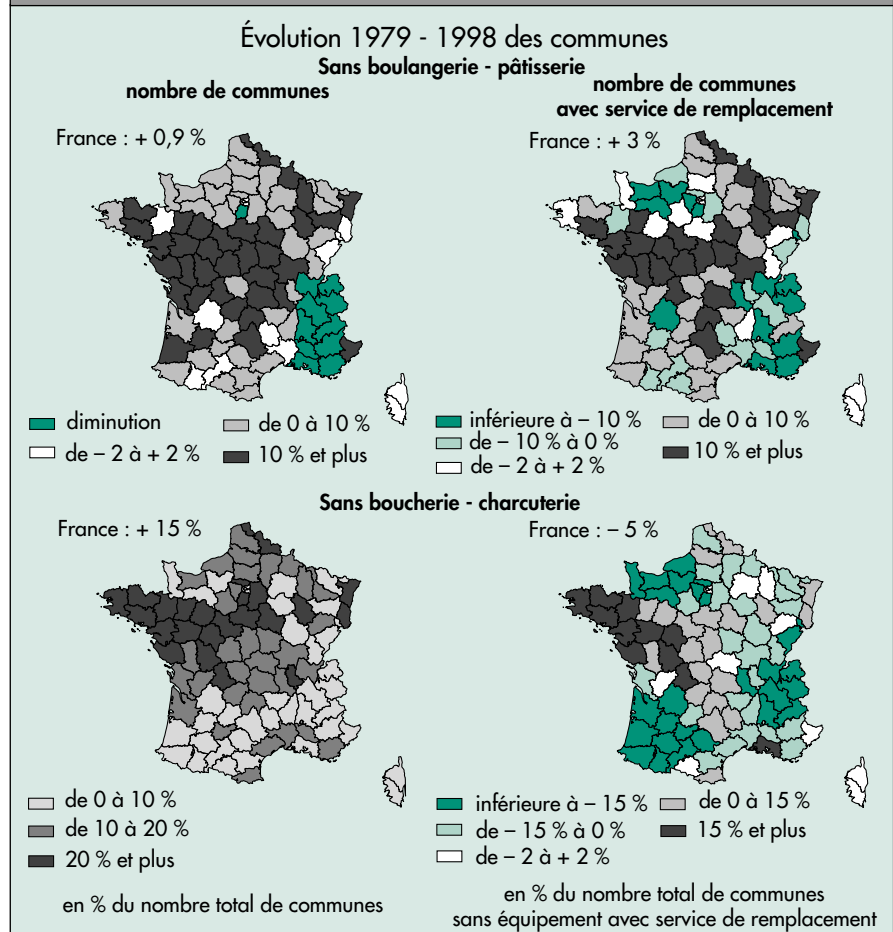


MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET ÉCONOMIQUES
SERVICE CENTRAL DES ENQUÊTES ET ÉTUDES STATISTIQUES

251, rue de Vaugirard - 75732 PARIS Cedex 15
Tél. : 01 49 55 85 85

Des boulangeries font leur réapparition dans le Sud-Est



Sources : Scees, Insee - Inventaires communaux de 1979 et 1998

Les services de remplacement

■ Les services dits de remplacement sont les commerces multiservices et les services à périodicité régulière, comme les marchés et les services itinérants. Les services à périodicité régulière sont ouverts au public tout au long de l'année à des jours déterminés : au moins une fois par semaine pour l'alimentation, et une fois par mois pour les autres services. Les services itinérants offrent leurs services selon les

mêmes modalités que les précédents, mais se déplacent dans les communes au cours de leur tournée.

■ Les services de remplacement retenus concernent le commerce alimentaire : épicerie ou alimentation générale, boulangerie ou boulangerie - pâtisserie, boucherie ou charcuterie, commerce de produits surgelés (en 1998 seulement).

Pour en savoir plus

■ Agreste - Datar - Insee : données communales sur cédéroms. Les informations ont été réparties dans cinq fichiers différents, par thème :

- 1 services publics, artisans du bâtiment, grandes surfaces, commerces et services
- 2 enseignement, santé et aide sociale
- 3 réseaux d'eau et d'assainissement

4 équipements culturels, sportifs et de loisirs
5 tourisme.

■ *Agreste - Les Cahiers* : un article à paraître en 1999.

■ *Synthèses* : un numéro à paraître en 1999.